



par



**358**

**DA7.3**

Projet de construction d'un complexe  
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

6211-19-030

# 11.5

## Charte d'engagements environnementaux pour la protection des mammifères marins

# Charte d'engagements environnementaux pour la protection des mammifères marins

- Charte innovante et proactive destinée à **soutenir la recherche et à faciliter la réalisation d'actions concrètes afin de réduire l'empreinte sonore subaquatique** des usagers du Fjord-du-Saguenay et du Saint-Laurent, notamment grâce au Programme de gain sonore (PGS).
- Charte **destinée à guider les actions de l'entreprise** en matière de gestion des risques de ses activités sur les mammifères marins du Saguenay et du Saint-Laurent, particulièrement du béluga, un symbole identitaire fort.

# Charte basée sur les 4 piliers du Plan d'action du gouvernement du Canada

La Charte s'inspire des 4 axes stratégiques contenus dans le **Plan d'action 2019 du gouvernement du Canada** pour réduire le bruit autour du béluga, ce qui assure la cohérence de la démarche.

| Axe stratégique                                                          | Exemple d'action concrète                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. L'adoption des meilleures pratiques                                   | Optimisation de la conception des navires pour en diminuer l'empreinte sonore (hélices, coque, isolation acoustique)  |
| 2. L'avancement du savoir scientifique et des innovations technologiques | Programme de gains sonores (5 millions \$ sur 5 ans)                                                                  |
| 3. La sensibilisation                                                    | Financement de projets de sensibilisation des utilisateurs du Fjord du Saguenay                                       |
| 4. La concertation avec les acteurs du milieu                            | Consolidation de données remises aux organismes experts et aux scientifiques (suivi du bruit, rapport d'observations) |

# Programme de gains sonores (PGS)

## Une mesure phare de la Charte d'engagement appuyée par un fonds de 5 M\$

- Soutenir concrètement le déploiement de mesures, d'actions et de solutions techniques concrètes développées dans le cadre des travaux de la Charte ou ailleurs dans le monde permettant de réduire le bruit sous-marin dans le fjord du Saguenay et dans le St-Laurent:

## Exemples d'appui

- ❖ Appuyer financièrement une entreprise de navigation qui voudrait acquérir des moteurs moins bruyants et plus performants pour ses navires
- ❖ Faciliter l'installation de systèmes de murs de bulles pour absorber le bruit subaquatique
- ❖ Soutenir des travaux d'entretien et de mises aux normes de navires afin de les rendre moins bruyants

## Programme géré par une organisation indépendante